

Ecole publique Jean de La Fontaine
33410 CADILLAC

DATE : 18 02 2020

Horaire : 18h00 20h00

Inspection
Education Nationale
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :
05 57 57 35 38

Mél :
ce.0333384z@ac-
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		X
M. DORE	Maire	X	
Mme BONJOUR	Adjointe aux affaires scolaires	X	
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
représentant de M. DAL' CIN	Mairie de Omet	X	
Mme HINNEWINKEL	Mairie de Donzac	x	
Mme FORET	Mairie de Gabarnac		x
Mme CHABERT	Mairie de Monprimblanc		x
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		x
Mme DUTRIAUX	Représentant parents d'élèves		X
Mme GIBERT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme BERGEROO	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DUMAS	Représentant parents d'élèves	X	
Mme ARAUJO	Représentant parents d'élèves		X
Mme RAYMOND	Représentant parents d'élèves	X	
Mme JUNCA	Représentant parents d'élèves	X	
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme SCHVING	Représentant parents d'élèves		X
Mme PAPIN	Représentant parents d'élèves		X
Mme MEDEVILLE	Représentant parents d'élèves		X
Mme SANCHEZ	Représentant parents d'élèves	X	
Mme SIMON	Représentant parents d'élèves	X	
Mme VALADE	Enseignante	X	
Mme TACK	Enseignante		X
Mme DURDOS	Enseignante	X	
Mme LINARES	Enseignante	X	
Mme GRANSAGNE	Enseignante	X	
Mme DUPUCH	Enseignante	X	
Mme MINET	Enseignante	X	
Mme PLA	Enseignante		X
Mme MORCEAU	Enseignante	X	
Mme BISENSANG	Enseignante		X
M. PADIOLEAU	Enseignant	X	
M.MAGNIER	Enseignant	X	
M.HEGOBURU	Enseignant	X	
Mme FRIGERIO	Enseignante		X
Mme DA SILVA	Enseignante		X
M.GAUTHIER	Enseignant		X
Mme MINVIELLE	Maîtresse spécialisée RASED		X
Mme BROCA	Maîtresse spécialisée RASED		X
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		X
Mme MOSSION	Directrice	X	

1. Fonctionnement de l'école

a) Effectifs

Le nombre d'élèves devrait rester stable à la rentrée prochaine (environ 247 élèves). Nous pourrions avoir encore cette année moins d'une trentaine d'inscriptions en PS (environ 28 élèves). Ces inscriptions ne couvrent pas la totalité des départs de CM2 (33). Il est question qu'il y ait de nouveau une fermeture de classe à la rentrée prochaine. Un projet de demande de maintien a été élaboré avec M. l'Inspecteur. Des organisations de classes ont été proposées pour essayer de maintenir la classe. Nous attendons la réponse de la commission (avant les vacances de Pâques). Mais actuellement, il y a eu plus de radiations que d'inscriptions. S'il y a une fermeture de classe, ce sera une classe maternelle. L'école serait donc à 9 classes + classe ULIS soit environ 27 élèves par classe. Cela signifie que nous perdrons une ATSEM, qui devra être reclassée. Compte tenu des effectifs, nous ne pourrions plus accepter les TPS. Cela concerne le public des 2 ans et demi (3 ans à partir de janvier → 2018). La décharge de direction passerait à un jour par semaine. Il est déjà compliqué de gérer l'école sur 2 jours, donc ce sera encore plus difficile sur un seul jour. Au mois de février, nous avons déjà fait plus d'une trentaine d'équipes de suivi. Les élèves d'ULIS ne sont pas comptés dans les effectifs alors qu'ils nécessitent du travail supplémentaire à l'enseignant et qu'ils ne sont pas toujours accompagnés par une AESH. Les parents d'élèves peuvent manifester leur désaccord. Un rendez-vous sera peut-être demandé par le maire et les parents d'élèves avec l'inspection. A Cadillac la mairie fait l'effort de mettre à disposition 5 ATSEM (2 obligatoires) pour soutenir le travail des enseignants et le bon apprentissage des élèves.

b) Santé et sécurité

- Exercice incendie : le lundi 10 février dans l'après-midi. Exercice inopiné sur le temps de sieste à la maternelle.
- Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Risque majeur « tempête » mardi 12 novembre au matin.
- Les deux exercices se sont très bien passés.

c) Bilan coopérative

- Solde restant au 31 janvier 5483 euros.
- Dépenses essentielles : cotisations OCCE (530 euros). de plus, les classes sont allées au cinéma (700 euros). A Noël toutes les classes ont eu un petit cadeau (environ 200 euros).
- Recettes : photos de classe (Bénéfice 1500 euros environ) + Coopérative scolaire 1500 euros + Donations parents d'élève : 1000 euros.
- Comparatifs sur les photos de classes : Moins de bénéficiaires mais moins d'élèves par rapport à l'année dernière.
- Pour la coopérative 6,15 euros par élève contre 6,29 euros.
- Des dépenses de bus en plus.

2. Parcours de l'élève

a) APC (Activités pédagogiques Complémentaires)

Les enseignants prennent en charge un petit groupe d'élèves le midi, en général pour des difficultés passagères.

Cycle 3 :

32 élèves concernés sur les 3 créneaux mardi jeudi vendredi de 12h00 à 12h30. Les apprentissages abordés : la rapidité de lecture, la graphie, et l'étude de la langue. En mathématiques : résolutions de problèmes. Les APC sont pour des besoins ponctuels.

Cycle 2 :

De 13h30 à 14h00 les mêmes jours. On prend les élèves en petits groupes. On travaille sur les apprentissages fondamentaux : lecture écriture et numération.

Cycle 1 :

Mardi jeudi et vendredi de 12h à 12h30. Travail en petit groupe. Apprentissages : le langage, le graphisme. Travail autour des lettres et des sons.

b) PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative)

Il s'agit de cibler des objectifs précis dans le but de valider des compétences du socle commun.

- Au niveau de la classe, il permet de coordonner les actions scolaires et éventuellement les soins extérieurs afin de proposer une réponse efficace à la prise en charge des difficultés rencontrées.
- Au niveau du parcours de l'élève, il est présent pour assurer la cohérence des orientations et favoriser la continuité du parcours de l'élève.

C'est une aide ponctuelle qui s'organise autour de compétences précises et qui est à l'initiative des enseignants. C'est discuté avec les familles et avec les élèves.

c) RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté)

Selon la difficulté des élèves nous pouvons faire appel à un maître E ou maître G ou la psychologue scolaire pour travailler avec certains élèves en difficulté.

L'école de Cadillac est prioritaire sur la circonscription. Mais ces enseignants ont beaucoup de travail et de demandes.

d) Dispositif « devoirs faits »

Il se déroule jusqu'en mai. 4 enseignants sont à disposition sur 3 jours. Ils ont 1 heure de temps par semaine. C'est limité à 10 enfants par groupe.

C'est un dispositif en dehors des heures de classe pour aider et accompagner les élèves dans les devoirs.

3. Projets et vie de l'école

a) Projets pédagogiques

La fête de l'école se déroulera le vendredi 26 juin sur le thème « l'écologie et la nature ». C'était également le thème du spectacle de Noël qui a été offert par la mairie. Une classe d'élémentaire sera couplée avec une classe de maternelle pour le spectacle.

Cycle 1 :

- La classe de Mme VALADE participe au projet sur les formes et les couleurs : une matinée en décembre à la médiathèque où il y a eu des lectures d'albums et des jeux et la sensibilisation à la gratuité de la médiathèque. En avril une autre visite à la médiathèque avec un travail autour des couleurs.
- Dans le cadre de la végétalisation de la cour maternelle, l'arbre situé au milieu de la cour a été abattu et des arbustes, bulbes ont été plantés à sa place. Une ligne d'arbustes a également été plantée avec l'aide des enfants dans la cour le long de la haie. En attente : des devis par les lycées techniques pour aménager la cour avec des tables et des bancs. Le bois a été privilégié. Les commandes ne seront prises en compte qu'à partir de la rentrée suivante.

Cycle 2 :

- La classe de Mme Dupuch participe à un projet intergénérationnel avec Mme Defly. Ils se rendent à la RPA 1 fois par mois. Ils racontent des histoires, ils font des jeux de société. Ce sont les élèves qui se déplacent. Le décès d'un résident a entraîné des discussions en classe avec les enfants.
- Projet « robots » avec 3 des classes du cycle 2. C'est un projet ponctuel qui a été mené mais qui pourra être reconduit selon les disponibilités des robots qui ont été prêtés par la circonscription de Langon.

Cycle 3 :

- Les classes de Mme Minet et de Mme Gransagne/Irazu participent à un projet archéologie. Une sortie prévue aux échoppes de Pessac. Ils vont participer à une reproduction d'une fouille. La classe de Mme MINET va travailler sur des sépultures.
- Ces classes sont également allées voir au cinéma de Cadillac une animation autour des arbres et de l'écologie.
- L'accueil de loisirs de Cadillac s'est inscrit dans un projet « AU fil de l'eau ». Il y aura une découverte sur les arbres. Des artistes qui viendront avec les enfants pour mettre en musique leurs mots et connaissances sur les arbres. Et les élèves iront également voir leur spectacle à Portets.

b) Conseil inter-cycle inter-école

- Cycle 1 : 29 janvier autour des jeux. Chaque collègue échangeait sur des jeux utilisés en classe et comment ils étaient exploités.
- Cycle 2 : à venir
- Cycle 3 : la liaison école-collège : ces conseils permettent d'échanger les pratiques, les idées entre professeurs des écoles et professeurs du collège. Ils ont été pour l'instant reportés en raison des grèves.

c) Accueil périscolaire

Effectifs et fréquentation :

- maternelle (matins : entre 8 et 16 enfants selon le jour de la semaine. Plus de besoins le mardi et jeudi). 2 animateurs.

Le soir : entre 15 et 20 enfants avec seulement 2 animateurs. Les mardis et jeudis ils sont plutôt entre 20 et 24 enfants avec une nécessité d'un troisième animateur. Mardi et jeudi soir il y a un projet sport sur le développement moteur.

Les espaces ont été retravaillés côté périscolaire.

Rappel : bien dire aux parents de cocher les enfants pour les inscrire.

Matin : activités plutôt calmes. Le soir plutôt des activités où les enfants vont se dépenser.

- Élémentaire. Entre 16 et 24 enfants tous les matins. Le soir de 26 à 40 enfants. On constate le mardi et jeudi avec un pic d'affluence. Ils ne disposent pas encore de la totalité des locaux mais il n'y en a pas pour longtemps.

Un partenariat a été fait avec l'école pour connaître les élèves inscrits au dispositif « devoirs faits » afin de pouvoir gérer la passation. Les lundis et vendredi il est facile de proposer un espace où les élèves peuvent aller faire leurs devoirs.

Le mardi et jeudi c'est impossible car il manque de la place. Si les enfants le demandent, ce sera dans des conditions plus difficiles (tables et chaises avec du monde autour qui joue).

Toute l'équipe de l'accueil périscolaire peut travailler avec le corps enseignant autour de projet, exemple le spectacle de fin d'année. Réelle envie de pérenniser la journée de l'enfant.

Un recrutement interne ou externe sera fait pour l'accueil périscolaire d'ici peu de temps.

Le périscolaire est redevenu responsabilité municipale. La mairie a souhaité maintenir l'équipe en place. Sur la pause méridienne a été mise en place depuis peu une animation qui marche très bien (30 enfants environ). Il est possible que cela soit reconduit jusqu'à la fin de l'année.

4. Questions des parents

⇒ Serait-il possible à la rentrée prochaine de communiquer plus largement par voie numérique (attestation assurance scolaire, fiche de renseignement etc...) avec l'école et la mairie?

Il est possible en effet de communiquer avec l'école et la mairie par mail

Ecole : e.cadillac@ac-bordeaux.fr

Mairie : mairiedecadillac@wanadoo.fr

L'école et la mairie ont en commun un logiciel, « Onde », sur lequel apparaissent les coordonnées des responsables etc..., donc beaucoup d'informations sont déjà communes.

En revanche, chaque administration a besoin d'avoir en sa possession un exemplaire de certains papiers, comme par exemple l'assurance scolaire et cela représente une charge de travail administratif conséquent de devoir gérer les 247 assurances que compte l'école... Actuellement, chaque enseignant gère l'administratif de sa classe. Si nous devons mutualiser avec la mairie, cela deviendrait la charge du directeur et cela serait très coûteux en temps.

⇒ Pourrions-nous avoir les résultats ou une synthèse des résultats de l'école sur les évaluations nationales ?

Les enseignants ont accès sur la plateforme de saisie aux résultats individuels et à des groupements (enfants à besoin/fragiles) et ce pour leur classe. Cela permet de repérer les difficultés et d'orienter les axes de travail en fonction. Les 1ers résultats ont été donnés à chaque parent lors d'un rendez-vous avec l'enseignant.

Il n'y a aucun intérêt pédagogique à savoir comment se situe notre école par rapport aux autres de la circonscription, voire du département et au niveau national.

⇒ Quand seront installés les radars pédagogiques route de Branne ?

Ils seront installés après les vacances scolaires. 1 au niveau de la RPA. Et un deuxième au niveau de chemin de Toinette.

Sur le chemin de Toinette, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

⇒ Pourrait-il y avoir une souplesse sur les inscriptions à la cantine ? Certaines familles n'ayant pas un emploi du temps fixe (emploi du temps donné tous les 15 jours) doivent payer le repas alors qu'elles récupèrent leur enfant.

Dans le cadre de la charte de fonctionnement des services municipaux il est prévu 3 jours de carence. Il y a des familles qui ne récupèrent pas les enfants le midi alors qu'elles sont de jour de repos. Le prestataire fait ses commandes à l'avance. La mairie ne peut pas anticiper au dernier moment vis-à-vis de celui-ci. Au collège les parents paieront par trimestre et ils se retrouveront dans la même situation.

⇒ Bravo et merci aux services municipaux pour la décoration des halls d'entrée ainsi que pour la remise en état rapide de la cour des maternelles le matin de la rentrée après les vacances de la Toussaint (après la tempête).

Procès-verbal rédigé par : HEGOBURU JEAN BAPTISTE

La séance est levée à : 19h40

Date du prochain conseil d'école : **23 juin 2020**

Nadège MOSSION
Directrice

